

NOTE SYNTHETIQUE SUR LA SUITE DE
L'ETUDE DIAGNOSTIC DE LA RESSOURCE
EN EAU

COURTE EXPLICATION DE LA NOTE

A la suite des premières assises de l'eau pour le territoire dans le cadre de l'étude diagnostic ressource en eau pour le territoire de la Haute Durance, il convient de préciser, à travers ce document, comment les résultats des assises vont être pris en compte.

Ce document reprend donc une partie des résultats des assises pour spécifier sur quels thèmes les bureaux d'études peuvent apporter des réponses et sur quels thèmes ils ne peuvent pas dans le cadre de cette mission.

Cette étude vise à apporter des premiers éléments de connaissance, à voir les opportunités à moyens termes de coopération entre les acteurs, à identifier les actions possibles mais également quels éléments de connaissance sont manquants à l'heure actuelle et comment remédier à ces manques (En annexe de ce document, une fiche de synthèse des objectifs de l'étude de diagnostic de la ressource en eau sur le bassin versant « Haute Durance – Serre-Ponçon » vous est proposé afin de mieux cerner les enjeux précis du travail en cours)

Il nous paraît important de rappeler que cette étude se fait avec comme vision à moyen-long termes de voir dans quelle mesure et sur quels sujets un contrat de bassin versant pourrait être mis en place sur le territoire. Nous fournissons donc en annexe à ce document, un court descriptif de ce que peut être un contrat de bassin.

LES ENJEUX DES PARTICIPANTS

L'ENSEMBLE DES ENJEUX

Les participants ont élaboré les enjeux à l'échelle du bassin versant concernant la gestion de l'eau. Chaque groupe a produit plusieurs enjeux que nous produisons dans le tableau ci-dessous (voir compte rendu complet pour plus de détails). Nous avons rajouté une colonne afin de définir les éléments, dans le cadre de l'étude actuelle, que les bureaux d'études techniques pourraient apporter aux acteurs concernant chacun des enjeux.

Thèmes	Enjeux des participants	Traitement possible par les bureaux d'études
Anticiper les incertitudes à longs termes sur la gestion quantitative	Préservation de la quantité	Oui en prenant en compte l'estimation des ressources en eau superficielle et souterraine – CEREG Ingénierie / Thetys Hydro
	Gérer la pénurie de la ressource dans le futur	Oui en faisant le bilan entre les besoins (actuels et futurs) et les ressources disponibles – CEREG Ingénierie / Thetys Hydro
	Changement climatique (rareté de l'eau ou non ? et phénomènes brutaux)	Oui en tenant compte des tendances évoquées dans les études de références (R2D2 objectifs 2050) – CEREG Ingénierie / Thetys Hydro
	Gérer les conséquences du réchauffement climatique	Oui (cf. ci-dessus) – CEREG Ingénierie / Thetys Hydro
Gestion des variations saisonnières	Stocker les eaux pluviales	Oui, l'étude identifiera la création de retenue collinaire comme le moyen de créer une ressource de substitution. Non, l'étude ne dimensionnera pas de manière précise un projet
	Stocker l'eau en période d'abondance	Oui (cf. ci-dessus) Non (cf. ci-dessus)
	Variabilité de la consommation	Oui, l'analyse des usages sera réalisé sur plusieurs années – CEREG Ingénierie
	Equilibre offre / demande en période d'étiage	Oui, une comparaison des besoins et des ressources sera effectuée sur l'année et donc sur la période d'étiage – CEREG Ingénierie
	Manque d'eau par période	Oui, identification des secteurs à enjeux où les besoins ne peuvent plus être satisfaits par les ressources – CEREG Ingénierie
	Quantification des prélèvements saisonniers	Oui (cf. variabilité de la consommation) – CEREG Ingénierie
Amélioration des pratiques de tous les usages	Economie en eau / usage domestique	Non, l'objectif de l'étude est de faire un diagnostic de l'état actuel et non pas d'évaluer les possibilités d'économies d'eau des usages domestique, agricole ou autres
	Economie en eau / activités de loisirs	Non (cf. ci-dessus)
	Choix des cultures	Non (cf. ci-dessus)
	Optimisation de l'agriculture	Non (cf. ci-dessus)
	Optimisation des techniques d'irrigation (gravitaire, localisé, aspersion)	Non (cf. ci-dessus)
	Enjeu de travail à l'échelle de l'habitation individuelle	Non (cf. ci-dessus)
Qualité et fonctionnement des milieux	Préservation de qualité des milieux aquatiques	Oui, un diagnostic de la qualité des milieux sera réalisé – Brigitte LAMBEY
	Rétablir l'équilibre en long et large	Non – Cf. Etude transport solide (achevée) Volet B

	de la rivière	
	Préserver le fonctionnement et la continuité écologique de la rivière (débit...)	Oui, la relation entre les débits du cours d'eau et le milieu aquatique seront envisagées – Brigitte LAMBEY
	Continuité piscicole	Non – Cf. Etude de rétablissement de la continuité écologique (en cours) Volet B
	Préservation du patrimoine naturel et social	Oui, les sites d'intérêt fort sur le plan du patrimoine naturel seront identifiés – Brigitte LAMBEY
Gouvernance échelle du bassin	Assurer l'avenir de tous les usages	Non – mais oui Contrat de bassin (Volet B)
	Solidarité multi-usages	Non – mais oui Contrat de bassin (Volet B)
	Conscience de la gestion des ressources	Non – mais oui Contrat de bassin (Volet B)
	Etre conscient que l'étude n'inclut pas le BV de l'Ubaye (lorsque l'on se situe en bilan hydro au niveau du lac)	Oui – le Contrat de bassin-versant Haute-Durance Serre-Ponçon n'intègre pas le BV Ubaye, et donc l'étude ressource de même
	Travailler sur la gouvernance et la maîtrise d'ouvrage pour l'organisation des travaux, la gestion multi usages, la création d'un observatoire et suivi des connaissances	Non – mais oui Contrat de bassin (Volet B)
Gouvernance sous bassin	Concertation sur le partage des ressources	Non – mais oui Contrat de bassin (Volet B)
	Concertation sur les règles de gestion	Non – mais oui Contrat de bassin (Comité de rivière)
	Gestion par torrents (en dépassant le poids de l'histoire de chacun de ces affluents) spécialement pendant les étiages sur les petits cours d'eau	Non – mais oui Contrat de bassin (Volet B)
	Partage entre utilisateurs (électricité, agriculteurs, pêcheurs)	Non – mais oui Contrat de bassin (Volet B)
Gouvernance amont aval du Barrage	Pérenniser / travailler sur les relations avec les partenaires utilisateurs que sont : Aval de Serre-Ponçon, EDF, CED, Tourisme 05	Non – mais oui Contrat de bassin (Comité de rivière)
Assainissement et qualité de l'eau	Identifications de rejets	Oui, chacune des stations d'épuration sera localisées et les volumes rejetés au milieu naturel seront quantifiés – CEREG Ingénierie
	Traitement de l'eau sur l'ensemble du bassin	Oui, cf. ci-dessus Non, les problèmes liés à l'assainissement autonome ne seront pas traités
	Vulnérabilité vis-à-vis des pollutions	Oui, la sensibilité des ressources en eau sera caractérisée. Des compléments pourront être nécessaires dans le cadre du Contrat de Bassin – CEREG Ingénierie, Thetys Hydro et Brigitte LAMBEY
	Identification des sources « historiques » de pollution	Oui (cf. ci-dessus) – Brigitte LAMBEY
	Préservation de la qualité de l'eau	Oui (cf. ci-dessus) – Brigitte LAMBEY
	Qualité des eaux	Oui (cf. ci-dessus) – Brigitte LAMBEY
	Gestion des surverses des réseaux d'assainissement en temps de pluie	Non – mais oui Contrat de bassin (Volet A)
Pédagogie	Sensibiliser les touristes à notre ressource	Non – mais oui Contrat de bassin (Volet C)
	Pédagogie et communication sur la Durance	Non – mais oui Contrat de bassin (Volet C)

Note synthétique sur la suite de l'étude diagnostic ressource en eau de la Haute Durance en amont du Barrage du Serre-Ponçon suite à la 1^o assise de l'eau pour le territoire

Maintien de l'agriculture pour maintenir le patrimoine associé	Diversité des paysages	Non, l'objectif de l'étude est de faire un diagnostic et non pas de définir l'exhaustivité des actions à inscrire dans le Contrat de Bassin. Par ailleurs cette thématique dépasse largement le cadre des cours d'eau et des milieux aquatiques, et donc celui du Contrat de bassin.
	Développer irrigation (et maintenir)	Non – mais oui Contrat de bassin (Volet B)
	Maintien de l'agriculture	Non, l'objectif de l'étude est de faire un diagnostic et non pas de définir l'exhaustivité des actions à inscrire dans le Contrat de Bassin. Par ailleurs cette thématique dépasse largement le cadre des cours d'eau et des milieux aquatiques, et donc celui du Contrat de bassin.
	Maintien irrigation pour agriculture et paysages	Non (cf. ci-dessus)
	Travailler sur l'entretien des canaux en prenant en considération l'impact sur la qualité, le patrimoine, le prix, l'aspect patrimonial	Non – mais oui Contrat de bassin (Volet B)
Gestion des transports solides	Transport solide et continuité écologique	Non – Cf. Etude transport solide (achevée) Volet B
	Traitement des alluvions	Non – Cf. Etude transport solide (achevée) Volet B
Gestion des crues	Gestion des crues et étiages	Non – Pour les crues mais Cf. Contrat de bassin Volet B Oui pour les étiages car on analysera les ressources disponibles sur cette période
Energie hydraulique et transition énergétique	Production électricité	Non, l'objectif de l'étude reste un diagnostic. Il n'est de restreindre ou de favoriser un usage par rapport à un autre
	Problèmes administratifs de gestion des pico-centrales	Non (cf. ci-dessus)
	Produire du renouvelable en garantissant la continuité écologique (transition énergétique)	Non – Cf. Etude de rétablissement de la continuité écologique (en cours) Volet B
	Travailler sur la transition énergétique en intégrant (1) (2) (3) (4)	Non, même si cet élément est indirectement lié, il sort du contexte de l'étude de diagnostic sur la ressource en eau et du Contrat de bassin-versant
	Intégrer les travaux de cette étude dans la réflexion autour de la transition énergétique en lien avec le plan climat du département	Non – mais oui Contrat de bassin (Comité de rivière)
	Travailler sur comment aller vers des économies d'énergie	Non, même si cet élément est indirectement lié, il sort du contexte de l'étude de diagnostic sur la ressource en eau et du Contrat de bassin-versant
	Objectiver les limites du potentiel de développement énergétique du territoire	Non (cf. ci-dessus)
	Travailler sur le développement de l'hydroélectricité en considérant la transition énergétique ; le financement des communes, l'impact sur le cours d'eau	Non – mais oui Contrat de bassin (Comité de rivière)
Circuit de proximité	Circuit de proximité pour l'agriculture et matériaux	Non, cet élément est en dehors de l'objectif de l'étude de diagnostic

CADRAGE PAR RAPPORT AUX ENJEUX DE L'ETUDE

Les enjeux évoqués ci-dessus, comme la gouvernance du bassin ou la gestion des transports solides, dépassent le cadre de l'étude de diagnostic de la ressource en eau sur le bassin versant « Haute Durance – Serre-Ponçon ». Les objectifs principaux de cette étude se « limite » à :

- Définir de manière objective **l'état des lieux des usages** (prélèvements, rejets, usages récréatifs, sportifs et milieu aquatique) à l'échelle du bassin versant de la Haute Durance – Serre-Ponçon ;
- Acquérir et accumuler des connaissances en matière de quantité **de ressource en eau disponible** pour satisfaire ces usages dont le milieu aquatique.

A l'inverse, certains des objectifs de l'étude de diagnostic sur la ressource n'ont pas été identifiés comme des enjeux importants par les représentants des usagers du territoire. On pourrait notamment citer :

- **Améliorer la connaissance des prélèvements et des restitutions** pour l'ensemble des usages : alimentation en eau potable, irrigation, hydroélectricité, enneigement artificiel, ...
- Identifier les secteurs à enjeux où des conflits entre usages existent ou sont possibles dans le futur ;
- ...

Même si les thèmes associés aux objectifs de l'étude seront traités prioritairement dans les prochaines assises afin de profiter de votre analyse, les thèmes évoqués lors de ces assises serviront à alimenter la démarche du contrat de gestion du bassin versant Haute – Durance – Serre-Ponçon en identifiant des actions potentielles, des sujets à prendre en compte ou des études complémentaires nécessaires.

LA POURSUITE DE LA CONCERTATION PENDANT L'ETUDE

Comme prévu en amont du processus, et annoncé durant l'atelier aux participants, un prochain atelier de travail avec les acteurs du territoire aura lieu à la fin du printemps 2014. Cet atelier aura pour but de travailler sur les **objectifs à atteindre à longs termes** derrière chaque enjeu ayant émergé du premier atelier, de faire émerger les **actions à mettre en place pour atteindre ces objectifs**, et également explorer les éléments de connaissances nécessaires (études complémentaires par exemple) à acquérir avant de mettre en place ces actions.

Cet atelier pourra prendre 2 formes qui seront discutées préalablement en comité de pilotage:

- Soit les participants seront invités à plancher sur les enjeux transversaux du bassin et pourront donc se répartir en groupes de travail suivant les enjeux qui sont ressortis du premier atelier ;
- Soit les participants seront invités à s'exprimer sur les différents enjeux mais en se regroupant par secteurs géographiques présentant des contraintes importantes concernant les enjeux qui ont émergé du premier atelier et au regard du travail de synthèse des experts.

Dans les 2 cas, un éclairage du travail effectué sur les différents enjeux par les bureaux d'études techniques pourra être fait pendant l'atelier.